

# *Confirmation de la détention de Jeanine Añez face à une possibilité d'évasion*

---



La Paz, 8 septembre (RHC) Des autorités légales en Bolivie ont ratifié que l'ex-présidente de facto, Jeanine Áñez, doit rester en détention parce qu'il existe une possibilité d'évasion pour échapper à sa responsabilité dans des faits criminels.

Dans une interview à la télévision bolivienne, l'avocat Thomas Becker, promoteur du procès aux États-Unis contre l'ancien président Gonzalo Sánchez de Lozada ( 2002-2003) et son ancien ministre Carlos Sánchez Berzaín pour le massacre de Goni en 2003 dans le pays sud-américain, a considéré qu'il y avait des signes que Áñez pourrait s'évader, ce qui est normal car elle a commis des abus extrêmes.

Becker a estimé qu'elle doit rester en prison pour cette raison, et a illustré que dans le procès des responsabilités dans les massacres de Goni, 13 des 15 impliqués ont échappé à la justice.

Il a ajouté que parmi les trois détenus pour les massacres des villes de Sacaba et Senkata en 2019, seule l'ex-présidente de facto est en prison, car l'ancien gouverneur, Arturo Murillo et l'ancien ministre de la Défense, Fernando López, ont également fui le pays.

Le juriste a en outre souligné que les victimes ont le droit légal de demander justice et que le Gouvernement doit enquêter sur les responsables et les punir.

Par ailleurs, le ministre bolivien de la Justice, Iván Lima, a expliqué les raisons juridiques pour lesquelles l'ex-présidente de facto doit faire face à un procès de responsabilité.

Selon Lima, l'ancienne dirigeante était à la tête d'une organisation quasi criminelle qui a conduit à la mort de Boliviens.

Il a déclaré que, selon le principe de la vérité matérielle, il est possible d'engager des poursuites pour les massacres commis par la personne faisant l'objet de l'enquête.

Jeanine Áñez est en prison depuis le 13 mars dernier pour le cas lié à ces événements et elle accusée de sédition, de terrorisme et de conspiration.

Source Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/269551-confirmation-de-la-detention-de-jeanine-anez-face-a-une-possibilite-devasion>



**Radio Habana Cuba**